



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

FERMETURE DU STATIONNEMENT DU CLSC DE CAP-AUX-MEULES

Îles-de-la-Madeleine, le 3 mars 2011 – Depuis le 1^{er} mars, le stationnement du CLSC de Cap-aux-Meules a dû être fermé pour permettre à l'entrepreneur qui construira le nouveau CHSLD de s'installer et de débiter les travaux. La zone des travaux sera délimitée afin de la rendre sécuritaire. Les gens doivent maintenant emprunter la porte située à l'avant du bâtiment, donnant sur la rue Principale.

Cette fermeture a amené certains réaménagements afin de continuer à offrir les services aux usagers du CLSC. D'ici la fin de la semaine, les éléments suivants seront mis en place : deux places de stationnement seront réservées pour les personnes handicapées et cinq places de stationnement seront identifiées pour les usagers du CLSC de Cap-aux-Meules. Elles seront situées devant l'hôpital, du côté du CLSC.

De plus, un trottoir temporaire sera installé devant le CLSC pour permettre aux gens de se rendre à la porte d'entrée, à l'avant du bâtiment, à partir du stationnement de l'hôpital. Une sonnette est déjà en place pour permettre aux gens à mobilité réduite d'obtenir de l'aide pour l'ouverture de la porte.

Le CSSS des Îles vous remercie de votre compréhension pendant cette période de travaux qui devrait s'échelonner sur environ un an et qui permettra la construction du nouveau CHSLD.

- 30 -

Source : Céline Lafrance, conseillère en communication
418 986-2121, poste 8094
Celine.lafrance.archipel@ssss.gouv.qc.ca